



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 13 avril 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2021-04-13_2315

Entrée de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre au capital de la Société d'Aménagement et de Développement des Villes et du Département du Val-de-Marne (SADEV94)

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 18h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 7 avril 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHMANE Rakia	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	M. YAVUZ	C
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Représenté	Mme TORDJMAN	P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	M. VIC	C
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Représentée	Mme JANODET	P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		C
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	M. BENBETKA	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		C
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent		C
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Représentée	M. GUILLAUMOT	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Représenté	M. SEGURA	C
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	M. LAURENT	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	M. TAUPIN	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	Représenté	Mme DUPART	P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	M. GAUDIN	C
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Représentée	Mme VALA	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	M. GROUSSEAU	P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Représentée	Mme BOIVIN	P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	M. VIELHESCAZE	P
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		C
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	M. LEPRETRE	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		C
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	M. GAUDIN	C
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente		P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		C
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	Mme LEYDIER	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		C
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Représentée	Mme SPANO	C
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	Mme JANODET	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	M. MAITRE	C
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Présente		C
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		C
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme ABDOURAHMANE	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Présent		P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	Mme DUPART	P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	M. BENBETKA	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	-		-
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	Mme LORAND	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Présente		P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Représentée	Mme AZZOUG	P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	Mme LEFEBVRE F.	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	Mme TROUBAT	C
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	M. DEFREMONT	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	Mme LINEK	P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	M. DECROUY	C
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. SEGURA	C
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Représenté	M. TAUPIN	P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		C
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		C
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	M. BOUYSSOU	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	M. LAFON	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Présente		P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		A
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. MARCHAND	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	M. DECROUY	C
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	Mme SPANO	C
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	M. DUFOUR	C
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	M. PECQUEUX	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	Mme KIROUANE	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. VIELHESCAZE	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	M. GUILLAUMOT	P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	M. BERENGER	C
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	-		-
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		C
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		C
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	M. GROUSSEAU	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		C
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	M. DUFOUR	C
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		C
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		C
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	Mme DORRA	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		C
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	M. BERENGER	C
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		C
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	Mme GONZALES	C
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	M. YAVUZ	C

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian MOUALHI

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2294 à 2327	50	50	100

Exposé des motifs

SADEV 94 conduit depuis plus de 30 ans, des opérations ambitieuses qui ont contribué à la transformation de la ville sur la ville, tant en termes d'habitat, d'activités, que d'équipements. Créée en 1986 par le Département du Val-de-Marne et 14 villes, SADEV 94 est dédiée à l'aménagement du territoire, au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Actuellement, la SEM porte 63 opérations actives dont 23 ZAC, pour un total de 3,25 millions de m² de surface.

Sur le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, SADEV94 porte des opérations d'aménagement et/ou de construction/rénovation dans des domaines diversifiés : logements, résidences spécifiques, activités, commerces, bureaux ou hôtellerie, centre de formation, recherche ou activités scientifiques. Elle pilote également des opérations de rénovation/extension d'écoles, construction d'équipements culturels, et conduit des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelles. La SEM intervient ainsi sur les villes d'Arcueil, de Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Ivry-sur-Seine, Rungis, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine et Villejuif. Elle intervient également directement pour le compte de l'EPT en tant que concessionnaire de la ZAC Campus Grand Parc.

Au regard du transfert de la compétence aménagement, il est proposé que l'EPT entre dans le capital de la SADEV 94 et participe ainsi à sa gouvernance.

Le capital social de la SADEV 94 est actuellement détenu à 79,44% par le Département du Val-de-Marne et 17 communes, dont 12 du territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Le solde est détenu par la Caisse des dépôts et des actionnaires privés. Il représente 10 099 050 € répartis en 5179 actions de 1950 €.

Il est proposé que l'EPT entre aujourd'hui au capital de la SEM à hauteur de 3% en faisant l'acquisition de 156 actions auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne. Le prix de cession unitaire des actions étant de 1 950 €, le montant total de cette acquisition s'élève à 304 200 €.

Le Conseil d'administration de la SADEV 94 sera ensuite saisi, conformément aux statuts de la société, pour agréer cette cession d'actions. A noter que la possession d'une action donne de plein droit adhésion aux statuts de la SEM et aux décisions de l'assemblée générale.

Le statut de Société d'Economie Mixte (SEM) de la SADEV 94 permet la présence et l'implication des élus des collectivités actionnaires dans les orientations et décisions prises par le Conseil d'administration.

Le nombre de sièges au Conseil d'administration de la SADEV 94 est fixé à 18 dont 15 sont attribués aux collectivités locales et à leur groupement. Les collectivités locales répartissent entre elles les sièges qui leur sont globalement attribués en proportion du capital qu'elles détiennent respectivement. L'EPT disposera, dans ce cadre, d'un siège au sein de son assemblée générale et au sein de son Conseil d'Administration.

Au regard de ces éléments et pour mettre en œuvre l'entrée au capital de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre au capital de la Société d'aménagement et de développement des villes et du département du Val-de-Marne (SADEV94), il est proposé :

- d'acquiescer lesdites actions ;
- de désigner un représentant au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SADEV 94.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10, L5219-2 et suivants, L. 1521-1 et suivants ;

Vu le Code de commerce ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les statuts de la SADEV 94 ;

Entendu le rapport de M. Romain Marchand ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à la majorité,

1. Autorise l'acquisition de 156 actions détenues par le Conseil départemental du Val-de-Marne au capital de la Société d'aménagement et de développement des villes et du département du Val-de-Marne (SADEV94).
2. Désigne un représentant à l'assemblée générale et au Conseil d'administration de la SADEV94 : Monsieur Michel Leprêtre.
3. Dit que la somme de 304 200 € sera inscrite au budget de l'exercice 2021.
4. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 63 – Contre 36 – Abstention 1



A Vitry-sur-Seine, le 19 avril 2021
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 20 avril 2021
ayant été publiée le 20 avril 2021